

Puisque la réforme commandée par le *Motu proprio*, quant au retour à l'antique chant grégorien traditionnel, ne pourra se faire ici que lentement, à cause de circonstances locales dont il faut tenir compte, allons-y du moins avec ensemble et sans retard, pour ce qui regarde les points qui nous occupent aujourd'hui et sur lesquels il n'y a aucune raison de temporiser.

Comme le disait Mgr l'Évêque de Bayonne, à la suite du congrès musical tenu dans cette ville en décembre 1913 : "S'il y a des obstacles, on les écartera doucement, mais avec fermeté ; s'il y a des oppositions, on les vaincra par la persuasion ; on n'a plus le droit de maintenir le *statu quo*, même pour ménager des méthodes condamnées aujourd'hui par la plus haute autorité à laquelle les catholiques doivent tous une humble obéissance. L'Église reste maîtresse chez elle".

Dieu bénira-t-il avec autant d'effusion une paroisse où, dans les choses qui concernent précisément son culte public, l'on se rend habituellement coupable de désobéissance en matière réputée grave par le Souverain Pontife lui-même ?

Quand il s'agit du ministère des âmes, il n'y a aucun résultat sérieux et durable à attendre de moyens employés en marge des lois de l'Église ; au contraire, des prescriptions apparemment sans importance — surtout si elles sont opposées à notre mode de concevoir — auxquelles l'on se soumet par pur esprit d'obéissance, produisent infailliblement des fruits qui nous étonnent.

*Conclusion.* — Le prêtre à qui est confiée la discipline intérieure d'une église préparera et communiquera à l'organiste et au maître-chanteur un petit règlement calqué sur les prescriptions du Saint-Père et de son Ordinaire, et verra à ce qu'ils s'y conforment.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAINNE

**Visite de Mgr Mathieu.** Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Zéphirin Marois, est arrivé à Québec, le 12 janvier dernier. Sa Grandeur est actuellement l'hôte du Séminaire.

**Circulaire de Son Eminence.** — Son Eminence le Cardinal Bégin vient d'adresser au clergé du diocèse une lettre circulaire, au sujet du Service National. Son Eminence donne à ses prêtres la direction suivante :

"Vous devez conseiller à vos paroissiens de répondre exactement aux questions posées, afin de se rendre aux désirs de l'au-